



LA LUCARNE



n° 16-Mai 2022

de MESLAND



**Le mot de Pierre-Alain GUÉRIN,
Conseiller municipal, membre de la
commission « Environnement et cadre
de vie », délégué suppléant « Syndicat
Mixte d'Alimentation en Eau Potable »**

Natif de Mesland, j'ai grandi dans cette commune qui m'est si chère. Voilà 13 ans que je suis dans le métier de la réfrigération industrielle. Je pratique le tir sportif, la randonnée et les bivouacs dans la nature.

Je rénove depuis quelques années la maison de ma grand-mère paternelle. Cette maison qui a vu vivre plusieurs générations de GUÉRIN.

J'ai vu, au cours de ma vie, la commune évoluer. Je me rappelle, autrefois, avoir accompagné ma grand-mère pour aller chercher le pain et passer à l'épicerie, tout cela au sein du bourg du village.

Lorsque Philippe GUETTARD m'a proposé de me présenter sur sa liste, j'ai accepté.

Etant profane de la vie du conseil municipal, il m'a fallu m'adapter à tout ce qui est demandé mais je ne voulais pas rester passif.

De nature libertaire, je voulais participer à la vie de la commune, à la vie du commun.

Pour la même raison, je me suis engagé dans la commission «environnement et cadre de vie».

Le sujet de l'écologie me semble extrêmement préoccupant, je repense à la faune qui était bien plus présente et diversifiée lorsque j'étais enfant... et je n'ai que 34 ans... la situation se dégrade vite !

Je suis convaincu que par l'action collective et la vie associative, nous pouvons faire « vivre » cette commune.

L'AMAP en est une preuve.



DANS CE NUMÉRO

<i>Le mot de Pierre-Alain GUÉRIN</i>	1
<i>Zoom sur :</i>	
<i>Pierre-Emmanuel LEBRETON</i>	2
<i>Inaugurations du 30 avril</i>	3/4
<i>Informations meslandaises</i>	5/6
<i>Information Agglopolys</i>	7
<i>Comité des Fêtes</i>	8

Présence de la secrétaire de mairie :

- lundi 9h00-12h00 et 14h00-16h30
- mardi, jeudi et vendredi 8h15-12h15

Ouverture au public :

- mardi et jeudi de 8h30 à 12h00

Permanence d'élus (maire ou adjoint) :

- mardi 9h00-12h00 et sur RDV

Contactez la mairie :

Tél : 02.54.70.28.14 / 06.24.15.28.86

Courriel : mairie-mesland@wanadoo.fr

Site internet : www.mesland.fr

ZOOM sur Pierre-Emmanuel LEBRETON, un maraîcher à Mesland...

Casquette beige vissée sur la tête et sweat à capuche, nous croisons de plus en plus sa silhouette aux pas rapides dans notre village.

L'homme, déjà connu par les Meslandais adhérents de l'amap, vient de concrétiser depuis quelques mois son installation comme maraîcher à Mesland.

Pierre-Emmanuel a mûrement et patiemment réfléchi son projet.

Avant de se lancer dans la culture de légumes bio, il a travaillé au sein du domaine viticole familial, en Anjou.

Son père, très tôt, a commencé à réfléchir à des pratiques agricoles plus respectueuses des sols et de la biodiversité.

Pierre-Emmanuel et son frère jumeau ont naturellement poursuivi cette démarche avec la conversion en bio des 55 hectares du vignoble.

Pierre-Emmanuel, qui consacre une grande partie de son temps à la partie commerciale de l'activité, ressent alors un besoin de changement.

La lecture de l'ouvrage « le jardinier-maraîcher de Jean-Louis FORTIER » contribue à dessiner le chemin qui le mène vers le maraîchage biologique.

Il se questionne sur le modèle agricole, souhaite revenir à des pratiques plus anciennes, privilégier les petites surfaces.

Il est mû par la volonté de contribuer au développement d'une agriculture bio accessible et de circuit court.

Accompagné par la BGE ISMER, il entre en couveuse auprès de l'expérimenté Alexandre DE LA CROMPE de la ferme de Rangy auprès duquel il consolide ses connaissances et savoir-faire.



Habitant de Monteaux, c'est à Mesland, route de Fleuray, en face du camping, que Pierre-Emmanuel trouve le terrain sur lequel s'installer.

Depuis quelques semaines, les serres sont visibles de la route et des cultures diversifiées commencent à couvrir les planches de plein champ.

Un forage de 70 mètres de profondeur permet l'irrigation.

Son modèle de production privilégie un travail limité du sol, l'utilisation d'engrais verts comme l'orge, la fèverole pour enrichir et ameublir les sols, le bâchage des sols, la limitation des produits phytosanitaires, la rotation des cultures et le

respect de la saisonnalité des légumes.

Il produit lui-même ses plants et, à terme, il souhaite proposer près de 90 variétés différentes.

Pour le moment, c'est exclusivement au sein de l'amap meslandaise que Pierre-Emmanuel propose ses légumes.

Il y retrouve d'autres producteurs de notre territoire comme Xavier ROSAY, paysan boulanger à Monteaux ou Claire ARNOU, éleveuse de bœufs et Meslandaise.

Il est possible de rencontrer Pierre-Emmanuel à la distribution hebdomadaire de l'amap, tous les mardis de 18h00 à 19h30, place de l'école à Mesland ou de laisser un message à l'adresse suivante : amapmesland@gmail.com

30 avril 2022 – retour en images sur l'inauguration de la station d'épuration, de la passerelle piétonne et du jardin du Prieuré

En cette belle journée de printemps, en présence de Philippe GUETTARD, maire de Mesland, de conseillers municipaux et de plusieurs personnalités départementales, nombre de Meslandaises et Meslandais ont participé à la triple inauguration de ces réalisations importantes au cœur du village.

Inauguration de la passerelle et du jardin du Prieuré



Dans un contexte de rues étroites et sinueuses et d'un délicat franchissement du pont, la réalisation de la passerelle répond à l'objectif de sécuriser les déplacements piétonniers au sein du village et permet, dans le prolongement de la venelle réhabilitée, adjacente au jardin du Prieuré, un cheminement convivial entre le haut du village et le val de la Petite Cisse.



Plantations réalisées par les enfants de l'école de Mesland dans le cadre de la sensibilisation aux pollinisateurs sauvages.



De son côté, le jardin du Prieuré offre non seulement un beau point de vue sur le val mais aussi un lieu de convivialité accessible à tous, habitants, touristes et également aux enfants, à des fins pédagogiques. Sa création participe aussi à la valorisation du patrimoine communal.

Inauguration de la nouvelle station d'épuration



La technologie de l'ancienne station d'épuration, laquelle datait de 1975, ne permettait plus de garantir une qualité de rejet satisfaisante. Agglopolys a donc opté pour la construction d'une nouvelle unité de traitement de type disques biologiques limitant l'impact des rejets sur le milieu naturel. Les eaux traitées alimentent la zone humide qui est protégée.



Agglopolys s'est fortement engagée afin de réussir l'insertion paysagère de la nouvelle station d'épuration qui a été ainsi édifiée sur le même emplacement et sur des emprises déjà artificialisées. Les éléments paysagers existants ont été préservés et la co-visibilité avec les habitations, limitée.



Des informations meslandaises

Départ à la retraite de Bruno MARMION

Après 26 ans passés au service de la commune, Bruno MARMION a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} avril 2022. Il occupait un poste d'agent polyvalent en milieu rural à temps complet, avec spécialité conducteur d'engins. Entré à la commune au 1^{er} janvier 1996, il avait atteint le grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe. Qu'il soit ici remercié pour tout ce temps consacré à la commune. Nous lui souhaitons une longue et agréable retraite.

Organisation du service technique :

Le remplacement de Bruno MARMION est programmé pour le 1^{er} juin prochain. Un contrat à durée déterminée à temps complet d'un an renouvelable vient d'être signé avec M. Gilles DELALANDE, âgé de 27 ans, qui a une expérience du travail en collectivité locale pour avoir notamment travaillé à Billy et Vallières-les-Grandes. Un précédent candidat sélectionné n'a pas été en mesure de nous confirmer sa disponibilité pour prendre comme convenu son poste au 1^{er} juillet.

Joël MARMION est quant à lui en arrêt maladie depuis septembre 2021. La vacance simultanée des deux postes d'agents techniques a nécessité le recours à un intérimaire pour le désherbage et la tonte. Une entreprise s'est chargée du fauchage et du broyage des voies communales. Un jeune de la commune, Mathieu CHAUVIN, a aussi été recruté en CDD de 6 heures/semaine jusqu'en juillet, en cumul d'emploi public-privé. Des élus se sont par ailleurs personnellement investis dans la réalisation de travaux pour passer cette période délicate.

Le Saint-Vincent

M. et Mme BRISEBARRE ont cessé l'exploitation du bar-restaurant le 31 mars 2022 après 12 années passées dans le lieu.

L'intention de réouverture de l'activité bar-restaurant dans les meilleurs délais a été récemment confirmée par l'équipe municipale qui souhaite néanmoins réorienter, dans la mesure du possible, l'activité vers un concept plus proche de la population locale tant dans les heures d'ouvertures que dans l'animation du lieu. Il est envisagé de faire circuler prochainement un questionnaire à ce sujet.

La commune, propriétaire des murs, du fonds et de la licence a déjà pris des contacts avec la Chambre de commerce et avec Agglopolys pour faire le point sur le dossier. Un diagnostic va devoir être effectué. Si des travaux de mise aux normes ou de rafraîchissement sont nécessaires, ils pourront être menés avec le soutien financier d'Agglopolys et du Conseil départemental au titre du maintien du dernier commerce de la commune.

Remplacement des lampadaires « boule » par des lanternes à LED

Le remplacement de quatorze lampadaires « boule » a été effectué en début d'année, Rues de la Perdrière et des Rentes, ainsi que sur le parking de l'école. Les nouvelles lanternes, équipées de leds basse consommation, vont permettre de réduire la consommation électrique et de mieux diffuser l'éclairage vers le sol. Une couleur chaude orangée, de température de couleur de 2200° kelvin, a été choisie pour la qualité de son rendu lumineux, mais aussi afin de perturber le moins possible la faune nocturne, notamment les chauves-souris. Le montant de l'opération s'élève à 17 605 € HT avec de conséquentes subventions sollicitées et obtenues auprès de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et du Syndicat Intercommunal d'électricité de Loir-et-Cher (SIDELC), de respectivement 5 581 € et 5 677 €, soit un aide financière globale total de 64%.



lampadaire type 1 à remplacer



lampadaire type 2 à remplacer



lampadaires LED posés

Jardins et mobilisation citoyenne

La commission « Environnement et cadre de vie » appelle tous les volontaires qui souhaitent animer les jardins et lancer des initiatives autour de ces sites à se manifester auprès de la mairie soit en adressant un courriel sur Mairie-mesland@orange.fr, soit par téléphone au 02.54.70.28.14 ou au stand de la commune lors de la fête des écoles le samedi 25 juin, au terrain de loisirs.

Une réunion de préfiguration se tiendra prochainement, alors ne tardez pas !

Inventaire de la biodiversité communale

Le **samedi 25 juin**, lors de la fête des écoles au terrain de loisirs de Mesland, sous réserve d'accord de l'organisateur, le CDPNE et la commune tiendront un stand pour découvrir le travail qui a été engagé ces dernières années et les conclusions de ce travail. Une animation nature sera également proposée.

Sortie nature

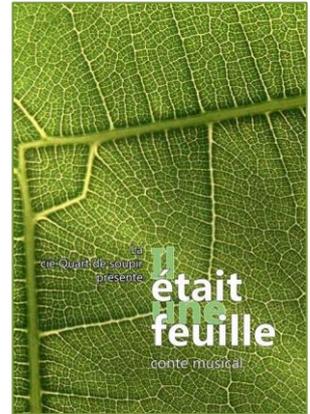
Le **dimanche 26 juin**, départ à 14h30, Place de l'église, Loir-et-Cher Nature propose une sortie nature pour découvrir les libellules.

Spectacle

Le **samedi 10 juillet**, à 16h00, Domaine de l'étang - dans le cadre du festival Arte'Cisse, la compagnie de théâtre Quart de soupirs jouera son spectacle « il était une feuille ».

Château d'eau de la Briderie : bientôt une fresque

Depuis près de 8 ans, le festival Arte'Cisse propose de mettre en valeur les châteaux d'eau présents dans la vallée de la Cisse. Lors de la première quinzaine de juillet, ce sont deux artistes espagnols qui viendront dessiner une fresque monumentale sur ce bâtiment.



Activités touristiques et économiques

Ils ont récemment lancé leur activité à Mesland :

LES 7 TILLEULS - Chambres d'hôtes et gîte

M. et Mme John et Sylvie WHITE

5, route de Touraine 41150 Mesland

07.86.49.46.50

L'ATELIER MAB - Tapisserie d'ameublement et créations d'intérieurs

lateliermab@gmail.com

M. Michael MARTIN-BADIER

15, rue de la poste 41150 Mesland

06.09.23.53.52

Une borne WIFI PUBLIC d'accès gratuit à internet

Dans le cadre du développement du réseau Val de Loire WIFI PUBLIC, le Syndicat Numérique Ouvert Val de Loire Numérique a récemment installé, en partenariat avec la commune, une borne d'accès public en cœur de bourg de Mesland.

Un service entièrement gratuit et sécurisé, accessible à tous, depuis le parking de la Salle des associations et les abords de la mairie. Des visuels ont été apposés sur place.

Flashez le QR code et laissez-vous guider !



Des économies d'énergie pour tous les habitants chauffés à électricité !

Dans le cadre d'un partenariat avec Agglopolys, la commune de Mesland soutient l'initiative de la société Voltalis permettant de proposer à ses citoyens une solution d'économies d'énergie efficace et complète.

Le dispositif Voltalis est installé gratuitement dans les logements chauffés à l'électricité. Il permet de piloter les appareils électriques les plus énergivores, comme les radiateurs qui représentent jusqu'à 77% de la consommation annuelle d'un foyer ! Ces petits boîtiers offrent la possibilité de suivre sa consommation électrique et de piloter et programmer son chauffage via une application dédiée, 100% gratuite elle-aussi. Autre avantage : il s'agit d'un dispositif écocitoyen qui permet de limiter le recours aux centrales thermiques polluantes lors des pics de consommation, tout en participant à la sécurisation de notre approvisionnement en électricité.

Cette initiative répond par ailleurs aux objectifs fixés par le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) élaboré par Agglopolys dont la commune de Mesland fait partie. L'installation du dispositif Voltalis permet en effet de mieux maîtriser la consommation électrique et de favoriser le développement des énergies renouvelables, accélérant ainsi la transition écologique en cours et pour laquelle la mobilisation de chacun est nécessaire.

Des conseillers Voltalis viendront prochainement à la rencontre des habitants afin de leur présenter le dispositif, répondre à leurs questions et proposer un créneau d'installation.

Pour plus d'informations ou pour prendre directement un rendez-vous d'installation du boîtier, les conseillers Voltalis peuvent être contactés au 02 22 96 95 50, à agglopolys@voltalis.com ou sur le site www.voltalis.com



Le Comité des Fêtes de Mesland



2022, l'année de la reprise !

La première manifestation de l'année était la Randonnée de Printemps le dimanche 17 avril. Beau temps, 3 parcours sur les jolis chemins de la commune parmi les vignes, les champs et les bois. Pause très appréciée à mi-parcours et collation à l'arrivée. Nous avons accueilli 110 participants de la commune et d'ailleurs.



Agenda des manifestations 2022

- Moules-frites & Pétanque : Samedi 21 mai 2022
- Fête de la Musique : Samedi 18 juin 2022
- Brocante : Dimanche 26 juin 2022
- Fête Nationale : Mercredi 13 juillet 2022
- Cinéma en plein air : Samedi 27 août 2022
- Pétanque : Samedi 10 septembre 2022
- Randonnée Bernache : Dimanche 2 octobre 2022
- Bourse aux Jouets : Vendredi 11 novembre 2022

Cette année nous reconduisons la séance de cinéma avec la projection en plein air du film



« La Vie Aquatique »

pour petits et grands

Séance gratuite au stade
le samedi 27 août 2022
dès la tombée de la nuit

Prévoir vêtements chauds



**Participez à la vie associative et culturelle de votre village,
venez nous rejoindre.**

Contact : ComiteDesFetes.Mesland@gmail.com

Retrouvez en version numérique toutes les Lucarnes mais aussi les bulletins annuels, les comptes-rendus des conseils municipaux ainsi que de nombreuses actualités et informations sur le site internet de Mesland :

www.mesland.fr

Conception et mise en page :

Commission communication de Mesland

Impression :

Graphic Imprim - Saint-Gervais-La-Forêt